

Festival de Cannes, le 18/05/2024

*Seul le prononcé fait foi*

## **Discours de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture - Discours de défense du cinéma français (CNC-Cannes)**

Monsieur le Président du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), cher Dominique BOUTONNAT,

Madame la présidente de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, Madame la députée, chère Isabelle RAUCH,

Monsieur le président de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat, Monsieur le sénateur, cher Laurent LAFON,

Monsieur le député, cher Quentin BATAILLON,

Madame la députée, chère Sophie METTE,

Monsieur le sénateur, cher Jeremy BACCHI,

Madame la sénatrice, chère Catherine MORIN-DESAILLY,

Monsieur le député européen, cher Geoffroy DIDIER,

Monsieur le député européen, cher Emmanuel MAUREL,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les professionnels du cinéma

Mesdames, Messieurs,

Quel plaisir de vous retrouver pour cette magnifique édition 2024 du Festival de Cannes!

Une édition fidèle à la grande tradition cannoise, qui sait toujours dénicher les pépites pour leur permettre de rencontrer leur public.

Mais une édition qui sait innover également, avec la sélection cette année de 12 films d'animation, dont 10 qui impliquent des créateurs français. Et surtout la présence d'œuvres immersives : c'est une première ! On a en France des artistes formidables qui investissent cette nouvelle forme de création audiovisuelle, et je veux les soutenir. Nous avons d'ailleurs lancé un appel à projets sur le Métavers dans le cadre de France 2030.

Autre belle réussite de cette année : la présence en force du cinéma français, avec 44 films sélectionnés sur un total de 114, pour s'en tenir aux longs-métrages, **c'est une magnifique moisson ! C'est surtout le reflet de la très grande vitalité du cinéma français.**

Je veux d'abord vous dire à tous merci et bravo à vous pour cette année formidable !

Bravo à nos talents, bravo à notre industrie, bravo à tous les professionnels qui font rayonner la France dans le monde entier.

\*\*\*

Et puis bravo aussi à notre modèle français du cinéma, incarné par cette grande institution qu'est le CNC, et qui accomplit un travail remarquable, dont on voit chaque jour les fruits. C'est ça l'exception culturelle française, et c'est pour elle que je me bats au quotidien.

Vous le savez tous, la première force du CNC, c'est son **modèle de financement unique**. C'est lui qui permet au CNC et à tout un secteur de vivre et de se projeter dans l'avenir. En tant que ministre de la Culture, je le défendrai toujours.

La deuxième grande force du CNC, c'est de savoir associer les deux dimensions fondamentales du cinéma depuis sa création, qui est à la fois un art et une industrie.

**Il y a une dimension industrielle**, bien sûr, avec toute une économie derrière, un secteur, des emplois. Et c'est le rôle du CNC de sécuriser les entrepreneurs qui prennent le risque de la création.

J'ajoute aussi que c'est le rôle d'un État stratège d'intervenir en complément, notamment par les **crédits d'impôt**, pour appuyer cette filière industrielle et créer **de l'activité et de l'emploi** en France. Aujourd'hui, non seulement on évite les délocalisations de tournages, mais on attire aussi des équipes étrangères qui viennent travailler en France. En 2023, cela représente plus de 3 milliards d'euros de dépenses de tournages sur tout notre territoire, en augmentation de 60% depuis 2019.

**Mais le cinéma, notre cinéma, c'est aussi un art, et un art qui compte pour les Français.** Et c'est pour cela que le CNC donne toutes leurs chances à des premiers films, à des projets audacieux, à des démarches artistiques originales.

On le mesure bien à Cannes : 27 films sélectionnés cette année ont été aidés pour leur qualité artistique – c'est le meilleur chiffre depuis 2018.

\*\*\*

Vous le voyez bien, Mesdames et Messieurs, cet écosystème que nous avons su bâtir depuis 80 ans, il est à la fois très complet et très efficace. Et vous pouvez compter sur moi pour le préserver et pour l'adapter à tous les nouveaux défis qui se présentent à nous.

Ces défis, vous les connaissez :

**Il faut atteindre tous les publics sur tous les territoires**

**Il faut faire de la filière un modèle d'ouverture sociale**

**Il faut la rendre exemplaire sur la prévention des violences sexistes et sexuelles**

**Il faut agir concrètement pour l'environnement et pour décarboner.**

**Et enfin, il faut prendre en compte la nouvelle réalité de l'Intelligence artificielle pour profiter pleinement de toutes ses possibilités.**

\*\*\*

Je veux d'abord insister sur la diffusion du cinéma auprès de nos compatriotes.

Tout le sens de notre politique culturelle, c'est que l'immense richesse des œuvres puisse être accessible à tous les publics, sur tous les territoires. C'est la mission confiée au ministère de la Culture depuis André Malraux.

J'ai donc demandé au CNC de construire un grand plan de diffusion, dont je peux vous annoncer ici les grandes lignes.

**D'abord je veux aider davantage les circuits de cinéma itinérants et leurs 2 800 points de projection répartis sur tout le territoire.**

Ces circuits doivent faire face à des **besoins d'investissement urgents, en projecteurs et en véhicules**. Ils ont besoin également d'être **formés et équipés** en outils numériques : par exemple, pour être présents dans l'offre du Pass Culture.

Le CNC va donc leur ouvrir dès demain un soutien exceptionnel **d'un million d'euros en investissement**.

Ces circuits itinérants reposent aussi sur l'engagement de **nombreux bénévoles**, et c'est une excellente chose. Mais pour assurer leur solidité, le bénévolat doit être complété. C'est pourquoi nous allons consacrer **500.000 euros chaque année pour financer la création d'emplois pérennes** au sein de ces structures.

**Ensuite, je veux aussi renforcer notre soutien aux festivals locaux.**

Parce que ces festivals sont ancrés dans leurs territoires, parce qu'ils sont des lieux d'ouverture et de découverte, je veux qu'ils deviennent les vecteurs d'**une animation culturelle tout au long de l'année**, et pas seulement pendant les quelques jours que dure l'évènement.

Pour atteindre cet objectif, j'ai décidé **d'augmenter de 60% l'enveloppe que le CNC consacre** chaque année à ces festivals.

**Nous allons par ailleurs augmenter le nombre de médiateurs dans les salles.**

Ils sont une **centaine**, répartis sur tout le territoire. Le CNC les soutient depuis plusieurs années, en partenariat avec les régions. On sait bien leur utilité : chaque fois qu'on déploie des médiateurs, on constate **une hausse de 30% des entrées en moyenne**.

Aujourd'hui, **je veux qu'on augmente leur nombre de 25%**, toujours en partenariat avec les régions. Afin de renforcer l'incitation pour celles-ci, le CNC pourra prendre en charge non plus le tiers mais la moitié de la dépense.

**Nous allons également faire un effort particulier pour la promotion et la diffusion des films du Fonds Images de la diversité.**

Grâce aux propositions du nouveau président de ce Fonds, Rachid Hami, que je tiens à remercier, et en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, nous allons moderniser le Fonds et renforcer ses moyens pour que les films aidés soient mieux promus et diffusés.

**Enfin, je veux qu'on s'adresse en priorité aux jeunes pour leur transmettre le goût du cinéma français.**

Les jeunes sont déjà cinéphiles : **80% des moins de 25 ans sont allés au cinéma en 2023**, contre 64% en moyenne pour la population générale. Mais ils voient davantage les productions américaines.

Pour parler aux jeunes, les meilleurs interlocuteurs restent les jeunes eux-mêmes ! C'est pourquoi j'ai décidé de développer **un réseau de jeunes « ambassadeurs du cinéma »**.

Âgés de 15 à 25 ans, ils seront chargés de faire de la programmation, de promouvoir les films, d'organiser des événements pour les réseaux de salles et les festivals. Brefs, ils sensibiliseront **les jeunes au cinéma sur tout le territoire**. Et ils feront aussi **découvrir l'ensemble des métiers du cinéma** à des jeunes qui trouveront peut-être là leur vocation !

Le CNC va consacrer une enveloppe d'un million et demi d'euros sur trois ans pour financer cette initiative, avec un objectif de plusieurs centaines de jeunes « ambassadeurs du cinéma » sur tout le territoire.

**Voilà donc les grandes lignes de ce grand plan de diffusion : soutenir les circuits itinérants et les festivals locaux, s'appuyer sur les médiateurs et les ambassadeurs du cinéma. Et c'est comme ça que nous rendrons plus accessible à tous, sur tous les territoires, la merveilleuse richesse de vos films.**

\*\*\*

Mesdames et Messieurs, l'industrie du cinéma n'a jamais cessé de faire rêver, et je crois que Cannes l'incarne mieux que toute autre chose. Pour autant, cette attractivité doit être préservée et entretenue.

Ma conviction, c'est que la filière doit être exemplaire dans trois domaines essentiels que sont l'ouverture sociale, la prévention des violences et le respect de l'environnement.

Sur l'exigence d'ouverture, je veux dire que l'intégration, ça passe d'abord par le travail, par la formation, par l'accès à l'emploi.

La filière du cinéma a **trois atouts majeurs**. UN, elle est en croissance. DEUX, elle attire les jeunes de tous horizons sociaux, géographiques et culturels ; et TROIS, elle a besoin de profils variés, aussi bien sur le plan artistique que technique.

C'est pourquoi avec la « **Grande Fabrique de l'Image** » portée dans le cadre de France 2030, nous avons accentué l'ouverture de **la filière à toutes les classes sociales à travers la formation initiale et continue**.

Cela implique un soutien à **34 projets de formation** pour un montant total de **67,5 millions d'euros**. Il y a la **Cinéfabrique**, une formidable école de cinéma déjà implantée à Lyon qui s'étend aujourd'hui à Marseille. Et il y a le **Séries Mania Institute**, la première école entièrement dédiée aux séries, que je suis allée voir en personne à Lille.

Aujourd'hui, **toutes les conventions** de soutien avec les porteurs de ces 34 projets sont signées. Les aides ont été engagées et nous avons réussi à **créer de nouvelles formations** pour ceux qui sont sans diplômes ou éloignés de l'emploi, avec des structures implantées directement dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville**. Nous avons réussi à ouvrir socialement les écoles privées, grâce à des **bourses** ou à des programmes gratuits financés par l'appel à projets. C'est comme ça que nous donnons leur chance à nos jeunes.

Un autre de mes grands combats, c'est la prise en compte des **personnes en situation de handicap**.

J'ai récemment soutenu la signature d'un **partenariat entre Pathé et l'Institut national des Jeunes aveugles**, pour favoriser l'audiodescription et donc l'accessibilité de notre création cinématographique à tous.

Il y a aussi l'appel à projets « **Les Uns et les Autres** », lancé par le **CNC** en partenariat avec **l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapée**, qui soutient des projets d'insertion de professionnels handicapés dans le cinéma et l'audiovisuel.

La première édition, en 2023, a été un succès. **J'ai donc décidé de le renouveler cette année**, avec un montant de **300.000 euros**. Je tiens à remercier **Éric TOLEDANO et Olivier NAKACHE** d'avoir accepté d'en être les Présidents. J'aurai le plaisir de dévoiler les lauréats début juillet.

\*\*\*

Autre sujet majeur sur lequel nous sommes attendus : **la prévention des violences**.

Encore une fois, le cinéma n'est pas hors du monde, bien au contraire. Les droits et les garanties qui s'appliquent aux relations de travail doivent y être aussi respectées qu'ailleurs. Et alors que toute notre société s'interroge et se remet en cause grâce à des prises de parole autour des violences sexistes et sexuelles, le cinéma doit être au rendez-vous.

Ce n'est pas une question de liberté de création, il est hors de question de promouvoir une quelconque censure des œuvres. Mais c'est une énorme question d'organisation du travail que la filière doit prendre à bras le corps.

Je pense à la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, mais je pense aussi de manière plus générale à la **protection des enfants sur les tournages**.

Aujourd'hui, vous le savez, les chefs d'entreprises dans le cinéma doivent **suivre une formation**, financée par le CNC, et consacrée à la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) : **6 000 producteurs, distributeurs, exploitants de salles en ont déjà bénéficié**.

**Mais ce n'est pas suffisant.**

Je veux qu'à présent, **l'ensemble de l'équipe de tournage** soit également formé. J'annonce donc aujourd'hui que cette formation, qui sera proposée d'ici quelques semaines, **sera immédiatement obligatoire pour tous les tournages, en tant que condition d'accès aux aides du CNC.** La prévention des VSS passe par cette mesure forte, et je sais que vous en comprenez la nécessité.

**Le sujet des enfants présents sur les tournages est aussi une grande priorité. Il va de leur sécurité, de leur santé, mais aussi de leur scolarité et plus généralement de leur bien-être.**

J'ai donc décidé de rendre obligatoire **la présence d'un responsable enfants sur chaque tournage employant des mineurs** à compter de cet été. Là encore, il s'agira d'une condition d'accès aux aides du CNC.

Sur ces deux sujets, de la lutte contre les VSS et de la protection des enfants, l'outil des aides du CNC constitue un mécanisme d'incitation puissant : mais c'est avant tout un appel à l'esprit de responsabilité des partenaires sociaux que j'avais lancé au Sénat puis à l'Assemblée nationale, vous vous en souvenez.

C'est pourquoi je suis particulièrement heureuse de féliciter les partenaires sociaux pour leur réactivité : en quelques semaines, vous avez été capables de négocier deux avenants à la convention collective du cinéma pour les signer hier, ici même, à Cannes !

Par l'effet de ces avenants, la présence d'un responsable enfant, dont les qualifications seront vérifiées, sera une obligation sur tous les tournages dès le 1er juin, de même que la présence d'un adulte pour tous les castings.

Et de façon plus générale, le Comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail disposera de nouveaux pouvoirs d'enquête et d'accompagnement des professionnels pour prévenir les violences et traiter les signalements.

Nous sommes parvenus à ce dispositif tous ensemble, ministère de la culture, CNC et partenaires sociaux, en quelques semaines : c'est sans exemple, tous secteurs de l'économie confondus ! Cette crise aura été l'occasion de faire du cinéma, pour l'avenir, un véritable modèle pour la prévention et la lutte contre les VSS.

Enfin, je tiens à saluer la création d'une **commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité**, qui a été votée à une large majorité transpartisane. Les travaux de cette commission permettront de soutenir le travail engagé pour mettre un terme à la logique du silence face aux abus.

\*\*\*

**Le troisième domaine dans lequel nous attendons une vraie exemplarité de la filière cinéma, c'est la question du respect de l'environnement et de la transition écologique.**

Sur ce sujet, il faut le dire sans fausse modestie, nous avons agi en fédérant nos forces, notamment grâce au « **Plan Action** » du CNC, pour être capables de **mesurer les émissions de carbone, de former les équipes** sur ces sujets et **d'élaborer des stratégies de réduction.**

Et c'est parce que toute la filière est au rendez-vous que nous pouvons aller de plus en plus loin vers une **éco-conception généralisée de nos films.**

Cela passe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 par le **bilan carbone préalable comme condition pour toucher les aides du CNC**, et cela passera désormais par l'entrée en vigueur d'un **référentiel AFNOR**, qui permettra de guider les professionnels vers des **productions responsables** en agissant sur l'ensemble des leviers, **des mobilités aux déchets** en passant par **l'énergie et l'économie circulaire**.

J'insiste : **la France est pionnière en la matière**. Et comme nous avons été hier les premiers à construire une politique de soutien au cinéma, **nous serons désormais les premiers à établir un standard pour une production écologique**.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs,

**Il y a un dernier défi pour le cinéma que je veux absolument aborder, c'est l'irruption de l'Intelligence artificielle.**

Notre priorité, c'est de tirer tout le parti de cette innovation tout en renforçant les droits de nos créateurs. C'est dans cet esprit que j'ai confié deux missions au **Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique**.

La première porte sur **la transparence des sources**, car les créateurs doivent savoir qui utilise leurs œuvres et à quelles fins.

La seconde concerne **la rémunération** des droits d'auteurs et des droits voisins. Car l'IA, c'est un nouveau mode d'exploitation des œuvres. Il doit être rémunéré comme tel, dans le respect du droit moral.

Encore une fois, l'IA représente une **opportunité formidable**. Mais pour la saisir pleinement, je veillerai à ce qu'elle se développe dans le respect des droits de **nos auteurs et de nos créateurs**. J'aurai l'occasion de porter à nouveau ces combats aux côtés du **Président de la République** lors du prochain **sommet sur l'IA** que la France organisera à Paris début 2025.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, j'ai de grandes ambitions pour notre **modèle du cinéma français**, parce que je crois en sa **puissance** et parce que je compte sur lui pour **continuer de soutenir la création française**.

Je veux que nous travaillions **main dans la main** pour faire en sorte que notre cinéma français s'adapte aux **grands enjeux contemporains** et que nous puissions **transmettre le flambeau aux générations futures**.

Vous pouvez compter sur moi, je mettrai toute mon énergie à défendre et à améliorer notre si beau modèle français.

Je vous remercie.

## Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)